

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 913

présenté par

M. Lucas, M. Ben Cheikh, Mme Sas, Mme Laernoës, Mme Belluco, M. Thierry, Mme Garin et
M. Julien-Laferrière

ARTICLE 26 QUINQUIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Écologiste-NUPES s'oppose à l'augmentation des moyens mis pour lutter contre le parcours migratoire des personnes en situation d'exil. Les auteurs de cet amendement pensent qu'il faut, *a contrario*, renforcer les moyens mis dans les politiques d'inclusion.